

RÉHABILITATION EN LOGEMENTS OCCUPÉS

NIVEAU

Basique

DURÉE : 14h

PROGRAMME

La particularité des pièces écrites : 3h30

- Le CCAP
- Le CCTP
- Le calendrier (notion de séquentiel)
- Le PGC
- Le RICT

La préparation de chantier : 10h30

- La mise en place de la gestion des parties privatives/parties communes
- Atelier "logements" :
 - placer les résidents au centre des travaux
 - fiche signalétique résident: horaires, animaux...
 - Instaurer un dialogue fructueux
 - Respect de l'espace de vie des résidents
 - Interruption provisoire des travaux mal vécue: règle de permanence des ouvriers
 - Une micro-planification des points de contrôle
- Atelier "parties communes" :
 - À décomposer en sous ensembles:
 - "réseaux structurant" avant atelier logement
 - "réfection halls/cages" après atelier logement
- Atelier "enveloppe" :
 - charpente
 - couverture
 - réfection étanchéité
 - remplacement menuiseries extérieures (état des existants: dormants bois, papier peint autour fenêtres, problèmes habillages en remplacement champlat bois)
 - ravalement et IPE (surveillance sur échafaudage)
 - création halls d'entrée (importance DICT, déviation entrée par caves....)

840€ Net de TVA

OBJECTIF

Être capable de maîtriser les fondamentaux du Marché de démolition.

PUBLIC

Responsable, Responsable travaux, Chargé d'affaires de la maîtrise d'ouvrage, Bureaux d'études.

PRÉ-REQUIS

Avoir une première expérience sur l'organisation d'un chantier

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Salles de formation équipées en ordinateurs et licences installées.

MOYENS ET MÉTHODES

Support de cours, exercices et tests de suivi de niveaux. Editions ENI. Feuilles d'émargement, attestation de stage.

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur expert possédant une expérience de 10 ans.

SUIVI DE L'ACTION

Tests pratiques et théoriques d'acquisition des connaissances tout au long de la formation et évaluation à chaud et à froid.

Test de niveau afin d'évaluer l'indice de compétences.

- Atelier "espaces extérieurs" en fin de chantier
 - Le synoptique des Bâtiments et cages d'escalier
 - La signalétique de chantier
 - "L'état des lieux"
 - La "prise de possession des lieux" (obligations du Maître d'Ouvrage: appartements insalubres)
 - Les fiches travaux/colisage
 - Le Plan d'Installation de Chantier
 - La gestion des déchets
 - La qualité: des contrôles lors de l'exécution pour éviter le retour dans le logement
 - La sécurité dans les parties privatives/dans les parties communes

